



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

Direction Générale du Développement
Territorial

Bulletin Semestriel de veille sur les
fragilités au BF

Sise route du Centre hospitalier universitaire
Yalgado QUEDRAOGO

Avenue Kumda Yooré, porte N°53

03 BP 7012 Ouaga 03

Tél : (226) 25 32 46 83/84

Site web : www.pus-bf.org

Directrice de publication

Monique Bassénéwindé YARGA / QUEDRAOGO
Coordonnatrice du PUS-BF

Directeur de publication délégué

Dr Assonsi SOMA
Directeur Général adjoint DGD

Rédacteur en Chef

Elie TIEMTORE
Directeur de la résilience et de l'appui à la
stabilisation des territoires

Rédacteur en Chef Adjoint

Célestin BAKOUAN
Chargé de communication du PUS-BF

Equipe de la rédaction

Cadres de la Direction de la résilience et
de l'appui à la stabilisation des territoires

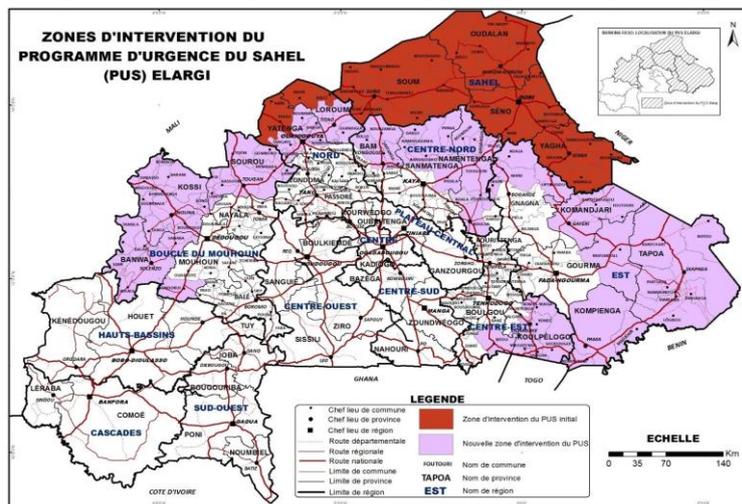
Sources des données

Points Focaux du PUS-BF

Situation de fragilités et efforts de résilience au Burkina Faso



Bulletin semestriel de veille n°001 de janvier à juin 2023



Don au Fonds de soutien patriotique

Face aux défis sécuritaires, donner l'information juste

Le Burkina Faso a mis en place le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF) depuis 2017, en vue d'améliorer la sécurisation des personnes et des biens et de contribuer à la consolidation de la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est, du Centre-Nord, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun.

Ce programme dont la mise en œuvre est basée sur l'approche territoriale intégrée, recommande un suivi régulier des indicateurs de fragilités et de conflits de chaque localité en vue de guider les interventions de tous les acteurs de développement. A cet effet, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) élabore des bulletins semestriels de veille sur les fragilités en lien avec la situation d'insécurité, ainsi que les efforts du Gouvernement pour y faire face. Ils servent d'outils d'aide à la décision pour le Gouvernement et ses partenaires dans le pilotage et l'orientation des actions en faveur des zones fragiles. Le présent numéro, premier du genre, couvre la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Les données et statistiques qui y sont contenues émanent des ministères et structures concernés, à travers leurs points focaux. La publication de ce bulletin participe de l'effort du Gouvernement à donner l'information juste face aux défis sécuritaires.

Monique Bassénewindé YARGA / QUEDRAOGO

Coordonnatrice du PUS-BF

Fragilités et efforts de résilience

I. SITUATION SECURITAIRE

Au cours du premier semestre 2023, la situation sécuritaire dans la sous-région ouest africaine est restée assez volatile. Au Burkina Faso, selon le Bulletin d'information sur les opérations de sécurisation du territoire national publié en mai 2023 par la Direction de la communication et des relations publiques des armées, la situation sécuritaire est marquée par les opérations de reconquête du territoire qui se poursuivent avec un engagement de plus en plus intense des Forces de Défense et de Sécurité et des Volontaires pour la Défense de la Patrie. Plusieurs opérations d'envergure ont été menées dans les différents groupements. On peut citer entre autres l'opération « Raid du Nord » qui a permis d'aseptiser les alentours de la ville de Ouahigouya, l'opération Npoupo dans la région du Centre-ouest, l'opération Boulgou 2 dans la région du Centre-est, etc. Au cours de ces différentes offensives, plusieurs terroristes ont été neutralisés, des engins explosifs improvisés ont été également neutralisés et du matériel de combat récupéré. Les opérations de sécurisation se poursuivent.

II. FRAGILITES AU NIVEAU DES POPULATIONS

Selon les données du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), le nombre de Personnes déplacées internes (PDI) est passé de 1 882 391 au 31 décembre 2022 à 2 062 534 au 31 mars 2023, soit une augmentation d'environ 9,57%. Les cibles les plus touchées par le phénomène sont essentiellement les enfants (58,50%) et les femmes (23,91%).

Face à cette situation, le Gouvernement a déployé des moyens pour des opérations de ravitaillement en vivres et autres articles essentiels de certaines localités, en coordination avec les agences humanitaires, à travers les convois sécurisés, les livraisons aériennes aux populations des zones touchées par l'insécurité. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de réponse humanitaire (PRH), sur la période sous revue, 10 035 ménages PDI ont été dotés en articles ménagers essentiels pour un coût total de 702 450 000 FCFA, une assistance alimentaire a été apportée à 811 258 PDI (retournées et non retournées) et personnes vulnérables des communautés hôtes dont 540 838 femmes. Aussi, 821 ménages des FDS décédés et disparus du fait du terrorisme ont bénéficié de cette aide alimentaire dont le coût se chiffre à 10 267 827 000 FCFA. De plus, 85 communes à forts défis sécuritaires ou accueillant des PDI ont été ravitaillées en vivres estimés à 15 819 tonnes.

Bas-fonds aménagés et récupérés	PDI et populations hôtes formées	Ménages de PDI et populations hôtes dotés en kits d'installation et en fonds de roulement	PDI placées en stage d'apprentissage	Ménages bénéficiaires de transferts monétaires	Ménages PDI et personnes hôtes bénéficiaires d'AGR	PDI handicapées bénéficiaires de formation professionnelle	Groupements/associations de femmes équipés	Kits d'intrants agricoles pour PDI et populations hôtes	Équipements/matériels fournis à des PDI et des populations hôtes
6624 ha	746	80	144	85315	21212	34213	18	61 tonnes	350

Source : compilation à partir des données du rapport au 30 juin 2023 du Plan de réponse humanitaire (PRH)

Le coût de réalisation de l'ensemble de ces activités du PRH se chiffre à **24 832 474 000 FCFA**.

L'ensemble des actions en faveur des personnes touchées et les opérations de reconquête du territoire ont permis le retour de 29 777 ménages dans leurs localités d'origine, soit 171 158 PDI dans 134 villages de 41 communes du pays ; selon les données du Ministère en charge de l'action humanitaire au 31 juillet 2023.

III. FRAGILITES AU NIVEAU DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Education	Santé	Eau potable et assainissement
<ul style="list-style-type: none"> 6 149 infrastructures éducatives fermées dont 86,49% du primaire et 11,66% du post primaire à la date du 31 mai 2023. Régions les plus touchées : Boucle du Mouhoun (20,28%) et l'Est (17,42%). 1 041 681 élèves affectés par la fermeture dont 84,36% du primaire et 14,84% du post primaire. 31 004 enseignants affectés par la fermeture dont 83,70% du primaire et 15,33% du post primaire 539 infrastructures éducatives réouvertes et 391 établissements scolaires délocalisés représentant 15,13% des infrastructures éducatives fermées au 31 mai 2023. 7 662 établissements scolaires d'accueil des Elèves déplacés internes (EDI) 	<ul style="list-style-type: none"> 364 formations sanitaires fermées 353 formations sanitaires fonctionnant à minima 85 formations saccagées. 35 ambulances retirées et 3 brûlées. 3 368 115 habitants affectées par la fermeture ; 2458 agents de santé affectés par la fermeture ; 213 personnels de santé redéployés 32 Postes de santé avancés (PSA) mis en place 470 agents de santé recrutés en appui aux formations sanitaires ; 10 postes de santé avancés (PSA) mis en place dans les zones à afflux massif de PDI ; 40 structures de santé dotées en kits d'urgence ; 285 blessés balistiques pris en charge ; 6 367 personnes victimes du terrorisme bénéficiaires d'une prise en charge médico-psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> 200 forages abandonnés en 2022. Régions les plus touchées : Nord et Centre-Nord (respectivement 40 et 29 forages). 72 infrastructures d'eau potable réalisées 282 latrines familiales et latrines d'urgence réalisées

Source : compilation à partir des données du ST-ESU, CORUS et MEEA

IV. FRAGILITES AU NIVEAU DES SECTEURS DE PRODUCTION

Dans le domaine agricole, la recrudescence des attaques terroristes contre les populations civiles, les déguerpissements par les groupes terroristes ont entraîné des déplacements massifs de populations agricoles, avec des abandons de zones et facteurs de production.

Ces déplacements de populations ont entraîné un abandon de 656 028 ha de superficies de terres cultivables et une perte de production de 990 107 tonnes durant la campagne agricole 2022/2023 contre 384 702 ha et 323 093 tonnes durant la campagne agricole 2021/2022, soit une augmentation de 70,53% des superficies de terres cultivables abandonnées et une augmentation de la perte de production de 206,44%.

Concernant l'élevage, les déplacements forcés des populations et de leurs bétails créent un effet d'augmentation de la charge animale dans les régions d'accueil. Ce qui a tendance à exacerber les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Aussi, les pillages d'animaux par les groupes terroristes, la perte des avoirs des ménages en termes d'animaux, le départ des gros éleveurs vers les zones plus sûres, la limitation des mouvements du fait de l'insécurité et la fermeture de certains marchés à bétail affectent-ils négativement les offres d'animaux sur les marchés à bétails.

Pour ce qui est du **secteur des mines**, on dénombre 5 mines industrielles fermées à la date du 30 juin 2023 pour cause d'insécurité avec pour conséquences 1 922 emplois directs perdus et un manque à gagner pour le budget de l'Etat. Ce sont les mines de KARMA (Nord), Netiana (Centre-Sud), Taparko (Centre-Nord) et Quaré et Youga (Centre-Est). Ces fermetures s'ajoutent aux mines d'Inata, de Tambao, ainsi que le projet de calcaire à ciment de Tin-Akoff qui étaient déjà en arrêt et qui ne peuvent plus reprendre leurs activités, si le contexte sécuritaire ne s'améliore pas. Au total, 11 mines sont en arrêt en avril 2023,

V. FRAGILITES AU NIVEAU DES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

Le secteur de soutien à la production (télécommunication, routes) a été aussi durement éprouvé par la crise sécuritaire à l'instar des autres secteurs.

Sur le plan de la télécommunication, 399 sites de radioélectriques ont été détruits au 30 juin 2023, dont 257 pour Telecel Burkina, 134 pour Orange Burkina et 8 pour l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC). Toutefois, 174 sites ont été réhabilités dont 101 pour Telecel Burkina et 73 pour Orange Burkina.

En termes d'infrastructure routières, 14 ponts et dalots ont été détruits par les groupes terroristes au cours du premier semestre 2023. Aussi, 10 chantiers d'infrastructures routières sont-ils à l'arrêt du fait de l'insécurité. A l'image des autres secteurs, le gouvernement a consenti des efforts à travers le Plan de réponse humanitaire (PRH). Il s'agit de l'entretien de 2 895 km de réseau routier classé et des pistes rurales et l'aménagement de 118 km de pistes rurales d'un coût de **20 607 187 000 FCFA**.

VI. FRAGILITES AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE

La situation sécuritaire a impacté de manière significative la gouvernance au Burkina Faso, notamment dans les domaines de (i) la justice et protection des droits humains et de (ii) la cohésion sociale.

Concernant la justice et les droits humains,

- 07 tribunaux de grande instance fermés et délocalisés ; Dori, Djibo, Bogandé, Kongoussi, Diapaga, Tougan, Nouna (MJDH, juin 2023).
- 11 cas de violation des droits humains constatés occasionnant 19 victimes (MJDH, juin 2023).
- 992 cas de conflits communautaires enregistrés dont 70% sont des conflits fonciers
- Régions les plus touchées ; Nord (157), Est (156) et Centre-Est (138)

En termes d'efforts de résolutions des conflits, le niveau est passé de 15,0% en 2021 à 16,93% en 2022. On note essentiellement le conflit de Passakongo opposant Peuhls et Bwaba dans la Boucle du Mouhoun, celui minier qui a opposé la population à la société minière Houndé Gold Operation dans la région des Hauts-Bassins, etc. (ONAPROGECC, 2022).

VII. EFFORTS DE RECONQUETE DU TERRITOIRE NATIONAL

Dans sa stratégie de reconquête du territoire national, l'Etat burkinabè a entrepris plusieurs initiatives, allant dans le sens de la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières, l'assèchement des sources d'approvisionnement des groupes armés terroristes à travers la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la prévention des flux financiers illicites dans le domaine minier et de l'assainissement du marché intérieur à travers la lutte contre la fraude, le faux et la concurrence déloyale. Il a également opéré des réformes dans l'organisation du territoire qui ont permis la conduite de plusieurs opérations de sécurisation.

En termes de mobilisation des ressources.

- ✓ Recrutement de 50 000 volontaires pour la défense de la patrie (VDP) lancé en octobre 2022
- ✓ Signature d'un décret Présidentiel portant mobilisation générale et mise en garde au Burkina Faso le 19 avril 2023
- ✓ Création du fonds de soutien patriotique le 11 janvier 2023 pour financer les dépenses des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), dont le montant des contributions encaissées à la date du 2 juin 2023 était de vingt milliards sept cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt-quinze francs (20 752 574 695) F CFA ;
- ✓ Création le 30 mars 2023 de 06 Régions Militaires pour l'armée de terre, 02 Régions Aériennes pour l'armée de l'air, 06 Légions de Gendarmerie et 06 Groupements de Forces, par décret 2022-0975/PRES-TRANS du 14 novembre 2022 ;
- ✓ Création d'un Groupement Commando Parachutistes (GCP) et d'un Groupement d'Artillerie.

En termes d'efforts de reconquête du territoire national

- ✓ L'opération Laabingol-3 en mars 2023 a permis de reprendre le contrôle de l'axe Kongoussi - Djibo et de rétablir la fluidité du trafic entre ces deux villes ;
- ✓ L'opération « Kapidougou » lancée le 03 avril 2023, suivie de « Kapidougou 2 » en avril 2023 avec l'armée malienne dans la Boucle du Mouhoun ;
- ✓ L'opération « Boulgou 2 » dans le Centre-Est a permis de traquer des terroristes qui écumaient la Route Nationale N°6 menant à la ville de Bittou ;
- ✓ L'opération « Npoupo » au Centre-Ouest en mai 2023 a permis de détruire des bases terroristes, de neutraliser des terroristes et de saisir de l'armement et des moyens roulants ;
- ✓ L'opération « Raid du Nord » dans la région du Nord a permis de sécuriser les alentours de la ville de Ouahigouya ;
- ✓ Plusieurs opérations de ravitaillement des villes sous blocus terroriste : Bourzanga, Arbinda, Dori, Djibo, Solhan et Sebba, Titao, Sollé, Falangountou, Solenzo, Gassan et Pissila, etc.

Ces informations sont issues des différents bulletins d'information sur les opérations de sécurisation du territoire nationale, publiés par le service de la communication de l'Armée.

VIII. RECOMMANDATIONS

- Renforcer la fourniture de l'assistance humanitaire d'urgence (vivres et non vivres, abris d'urgence, prise en charge psychosociale) par les distributions aériennes ;
- Poursuivre le dénombrement et l'enregistrement continu (surtout biométrique) des PDI dans toutes les régions ;
- Développer l'agriculture péri-urbaine ou l'agriculture hors sols ;
- Promouvoir l'élevage intensif dans les zones péri-urbaines ;
- Pré-positionner des stocks en intrants agricoles dans les localités à forts défis sécuritaires ;
- Sécuriser les sites des sociétés minières.

CONCLUSION

Le présent bulletin de veille du premier semestre 2023 sur les fragilités en lien avec l'insécurité au Burkina Faso et les efforts de résilience sur la période sous-revue, n'est pas exhaustif. En effet, le manque de données de plusieurs secteurs sensibles tels l'administration territoriale, l'élevage, le tourisme, constitue une limite de la présente analyse. Au regard de la pertinence de l'exercice, il importe que les différents ministères et structures concernés mettent en place un système de collecte systématique et périodique de données sur les fragilités, les efforts de paix et de reconquête du territoire dans leurs domaines respectifs, afin de disposer de données pertinentes et actuelles pour les décideurs et les partenaires au développement du Burkina Faso.

Ce bulletin a été produit grâce aux statistiques fournies par les ministères et structures suivants :

- ✓ Ministre de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux ;
- ✓ Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité ;
- ✓ Ministre de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille ;
- ✓ Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales ;
- ✓ Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement ;
- ✓ Ministère de la défense et des anciens combattants ;
- ✓ Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
- ✓ Ministère de la santé et de l'hygiène publique ;
- ✓ Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques ;
- ✓ Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPROGEC) ;
- ✓ Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) ;
- ✓ Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) ;
- ✓ Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS).